



L'HEBDO

Hebdo N° 93 - mercredi 25 novembre 2020

A la Une

Mobilité : SIRHEN pour les nuls (et les moins nuls...)

Cela fait plus d'une semaine que le [BO spécial Lignes Directrices de Gestion](#) (ou LDG) est paru. Et vous avez donc pris connaissance des différentes parties concernant les PERDIR.

Puis vous vous êtes connecté.e sur SIRHEN, et vous avez essayé de comprendre ce qui vous était demandé.

Alors attention : il y a, d'un côté, les demandes telles qu'elles sont spécifiées dans l'annexe 3 *Lignes Directrices de Gestion* et de l'autre, la réalité pas toujours conviviale et ergonomique de SIRHEN.

Nous allons donc tenter de décrypter quelques points, et vous donner quelques astuces.
[Lire la suite](#)

La réservation des repas n'a jamais été aussi facile
avec l'appli MyTurboself®.

Découvrez tous nos services.

Découvrez tous nos services



TURBOSELF
Au cœur de l'enseignement

Autres



Quid de la surveillance des élèves présents à l'interclasse dans une même salle de cours, sans professeur ?

Si l'obligation de surveillance des élèves - obligation légale - pendant le temps où ils sont confiés à l'institution scolaire, s'impose aux personnels de l'EPLE, sous l'autorité du chef d'établissement, cette donnée peut susciter quelques interrogations dans sa mise en oeuvre, au regard des préconisations posées au sein du [protocole sanitaire](#) actuel :

« les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est recommandé d'attribuer une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers) préconisant de maintenir les classes dans une même salle ».

Mais alors, sur le temps de déplacement des professeurs d'une salle à une autre, comment gère-t-on la surveillance des élèves laissés seuls dans leur salle ?

Dans ce contexte, la [fiche 34 "Surveillance des élèves"](#), extraite du guide juridique du chef d'établissement, pourrait bien vous être utile...

En direct des établissements



Instruction à domicile : durcissement des conditions de faisabilité !

Un des textes présentés mardi 17 novembre au Conseil Supérieur de l'Éducation propose de redéfinir les conditions de l'instruction à domicile (issue des lois Jules Ferry de 1882) dans le sens d'une procédure d'autorisation par les autorités, comme c'est le cas aujourd'hui, plutôt que d'une simple déclaration.

Cette proposition, qui sera discutée à l'Assemblée Nationale le 9 décembre, s'inscrit dans un cadre plus large visant à conforter les principes républicains dans le champ de l'éducation et notamment la laïcité. Elle avait été annoncée par le président de la République dans son discours du 2 octobre dernier, sur le séparatisme, et dans lequel il évoque des « enfants déscolarisés, embrigadés par des groupuscules intégristes, principalement islamistes, à qui l'on enseigne le fait religieux bien plus que le programme de l'Éducation nationale ». [Lire la suite...](#)

Agenda

Lundi 23 novembre

- Audition Sénat: Projet de loi de finances 2021
- Réunion Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) : simplification des outils et procédures

Mercredi 25 novembre

- Grenelle de l'Éducation - Atelier Encadrement

Jeudi 26 novembre

- Groupe de travail ministériel : parcours professionnel et gestion de proximité

Vendredi 27 novembre

- Comité technique du MEN
- Groupe de travail ministériel : le renforcement de l'animation des collectifs de travail

Actualités



Atelier "Encadrement" du Grenelle de l'Éducation

La première réunion de cet atelier « Encadrement », dans lequel siège le SNPDEN, au titre de l'UNSA, au sein du collège des syndicats, a eu lieu le 16 novembre dernier, sous la présidence de Pascal Papé, ancien capitaine de l'équipe de France de rugby et actuel dirigeant du stade français.

Pilotée par Lionel Tarlet, ancien chef d'établissement et DASEN, cette première réunion a été l'occasion d'effectuer un tour de table des participants et de présenter les enjeux, à savoir « la valorisation des métiers de l'encadrement dans l'éducation ». 4 réunions sont prévues, dont la prochaine doit se tenir ce mercredi 25 novembre.

Retrouvez sur le site du Ministère le [compte-rendu](#) des premiers travaux.



Réunions et délibérations à distance des CA

Dans le contexte actuel marqué par la deuxième vague de Covid-19 et le renforcement des mesures sanitaires, le développement des réunions à distance est plus que jamais à l'ordre du jour.

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) du Ministère de l'Éducation nationale a publié le 17 novembre [une fiche de synthèse](#) sur les conditions de délibérations des conseils

d'administration à distance des EPLE, telles que prévues par l'[ordonnance 2014-1329 du 6 novembre 2014](#).



Doublement des sujets pour les épreuves terminales de spécialité

Comme annoncé début novembre par le Ministre, dans le cadre des aménagements du baccalauréat 2021 en raison de la crise sanitaire, les épreuves terminales de spécialité sont maintenues aux dates prévues, du 15 au 17 mars, mais les sujets seront "dédoublés". Pour chaque épreuve, il n'y aura plus un seul sujet « mais un choix entre deux sujets pour chaque élève, à partir des entrées prépondérantes des programmes ».

Le ministère a publié mi-novembre un [document](#) précisant, pour chaque épreuve, la manière dont ce choix sera effectué, en tenant compte des spécificités de chaque discipline et de plusieurs impératifs, indiqués dans l'introduction.



Textes signalés

Au JO du 22 novembre : 2 décrets d'application de la loi de transformation de la Fonction publique, le [décret 2020-1426](#) du 20 novembre relatif aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) et le décret [2020-1427](#) relatif aux Comités Sociaux d'Administration (CSA) dans les administrations et les établissements publics de l'Etat. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)